

petitmars

Magazine

Mai-Juin 2017



**Notre centre d'incendie
et de secours**

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



Retour en images...



Une cérémonie citoyenne a eu lieu en mairie pour remettre leur première carte d'électeur à quelques jeunes de 18 ans. Jean-Luc BESNIER en a profité pour évoquer l'importance du vote dans notre pays et leur a remis un petit livret sur la citoyenneté. Pour voter la carte d'électeur ne suffit pas il faut aussi penser à présenter une pièce d'identité.

Bientôt à Petit Mars




CATIMI.NID
micro-crèche

Catimi.Nid est une micro-crèche qui ouvrira en Janvier 2018 à Petit-Mars. D'une capacité de 10 enfants, elle accueillera vos enfants de 0 à 6 ans et sera ouverte de 6h30 à 19h du lundi au vendredi (les horaires peuvent être élargis en fonction des demandes).

Ouverte à tous les habitants des communes proches, elle répondra également aux normes permettant d'accueillir les enfants présentant un handicap ou une maladie chronique.

Contact :

Emily VIDEGRAIN
06.47.21.44.97
creche.catiminid@gmail.com
www.catiminid.fr

Micro-crèche Catimi.Nid
112 A, rue François Rortais
44390 Petit-Mars

SOMMAIRE

Vie municipale 3

L'éditorial.....	3
Dossier.....	4
Budget 2017.....	5
Extrait du conseil municipal.....	6
Bimensuel de la bibliothèque municipale.....	7
Transport scolaire.....	8
Du nouveau à la rentrée pour nos lycéens !....	8
Nouvelles modalités de recueil des demandes de CNI.....	8
Le plan global de déplacement.....	9
Un nouveau parking en centre bourg.....	9
De nouveaux logements, de nouveaux habitants.	10
Tous à vos raquettes	10
La caf : une journée dédiée aux assistantes maternelles.....	11
Contre les frelons asiatiques.....	11
Un nouveau guide pratique de petit mars en préparation !.....	11

Vie associative 12

Le club de la bonne humeur.....	12
Recrutement pour Petit Mars Cyclisme.....	12
Envie de communiquer avec votre bébé avant qu'il ne sache parler ? C'est possible !..	13
Gala danse loisirs évasion.....	13
Info danse loisirs évasion.....	14
L'année de l'école de musique intercommunale s'achève !.....	14
Atelier du rire et du bien-être marsien.....	15
Solidair'auto à Petit Mars.....	15

Vie intercommunale 16

Erdre et Gesvres fête l'Europe.....	16
Périurbain : dis-nous qui tu es !.....	17

Vie pratique 18

Parole aux élus 19

Agenda 20

Magali RIVIÈRE
Conseillère déléguée
vie associative et culturelle



Accompagner la vie associative et culturelle de notre commune est le principal objectif de notre commission.

Pour ce faire, nous organisons annuellement le forum des associations, nous participons à l'organisation du Téléthon et toute l'année nous coordonnons l'utilisation des salles mises à disposition des associations.

Il est important pour nous d'être à l'écoute des besoins de CHACUN, mais nos choix doivent se faire en tenant compte des besoins de TOUS et des contraintes budgétaires.

Dans cet esprit, mutualiser les équipements et échanger pour trouver des solutions sont deux éléments essentiels et indispensables pour une cohabitation réussie.

Depuis 3 ans le nombre d'associations est en augmentation dans notre commune. Avec les beaux jours, les animations de fin année sportive, culturelle et scolaire s'organisent, c'est le moment de consulter l'agenda pour participer à ces événements festifs.

C'est parti pour les beaux jours, prenons l'air !!!

Passation de commandement à la caserne



C'est une cérémonie remplie de moments d'émotions qui a eu lieu ce samedi 18 mars au centre d'incendie et de secours de Petit Mars. Après trente ans de service auprès de notre population, Philippe Frin a laissé le commandement à son adjoint Pierrick Moisdon.



La cérémonie s'est déroulée dans une grande solennité en présence de Mr Jean-Yves PLOTEAU, vice-président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Loire Atlantique, du Colonel Laurent FERLAY, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Loire Atlantique et de Mr Jean-Luc BESNIER, maire et conseiller départemental. Nous avons assisté à une cérémonie porteuse de valeurs humaines et empreinte d'émotion.

C'est sous les yeux de leur famille, leurs amis et de nombreux participants que les discours ont été prononcés. Cette cérémonie a pris fin autour d'un verre d'amitié.

Présentation du chef de centre sortant



Capitaine Philippe FRIN, 50 ans, s'est engagé comme sapeur-pompier volontaire à 19 ans en 1986. Il est passé chef de centre en 2000 et a obtenu le grade de lieutenant en 2011. Il a été décoré de la médaille d'or des sapeurs pompiers en 2016.

Présentation du chef de centre entrant



Adjudant-chef Pierrick MOISDON, 54 ans est sapeur-pompier volontaire depuis 1994 (entré à 31 ans) et est adjudant-chef depuis le 1er janvier 2013. Il a obtenu la médaille d'argent des sapeurs-pompiers en décembre 2013.

Effectifs

L'effectif humain du centre d'incendie et de secours est composé de 26 sapeurs-pompiers volontaires, dont 3 femmes :

- 1 officier
- 5 adjudants
- 5 sergents
- 10 caporaux
- 5 sapeurs

Moyens

Le centre de Petit Mars dispose de 4 véhicules de secours :

- 1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes
- 1 fourgon pompe-tonne
- 1 véhicule tout usage
- 1 Véhicule léger

Opérations

Le centre de Petit Mars appartient au groupement territorial de Blain. Il assure le secours d'urgence auprès de la commune de Petit Mars, St Mars Du Désert et Ligné, soit un bassin de population d'environ 5 555 habitants. Il peut également intervenir en renfort sur les communes voisines.

En 2016, le centre a effectué 137 interventions réparties de la façon suivante :

- 12% incendies
- 20% accidents de voie publique
- 64% secours à personne
- 4% opérations diverses

BUDGET 2017

UN BUDGET À MI-MANDAT

Le vote de ce budget 2017 marque la phase de mi-mandat en terme budgétaire. Depuis mars 2014 la maîtrise de nos finances liée à une recherche active de financements nous a permis de concrétiser de nombreux projets sans grever de manière trop importante nos finances :

- construction de 19 logements sociaux au Dareau,
- réhabilitation de la RD31 le long du parking du complexe sportif,
- constructions de 5 logements sociaux place du Four ainsi que la mise à disposition de 2 cellules commerciales,
- réalisation de la phase 1 de l'aménagement du bourg (chemin de Launay, parkings école de musique et place du four,
- mise en place et aménagement du nouveau quartier de la Pelleria.

Pour cette seconde partie de mandat qui démarre de nombreux projets structurants restent à concrétiser :

- réhabilitation du boulevard St Laurent et de la place St Pierre dans le cadre de la phase 2 de l'aménagement du bourg,
- requalification de la Mairie,
- poursuite du plan de lutte contre les inondations,
- mise en conformité des bâtiments publics aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Ce premier budget de 2^{ème} partie de mandat se veut donc 'volontaire' afin de mener à bien les projets envisagés. D'un montant d'environ 5,7 millions d'euros il se répartit de la manière suivante :

- 3,2 M€ pour le fonctionnement
- 2,5 M€ pour l'investissement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : des charges maîtrisées

Le budget de fonctionnement se caractérise par une maîtrise des dépenses. Le budget primitif 2017 prévoit même une très légère baisse par rapport à 2016. Baisse des dépenses à caractères générales ainsi que des charges financières avec un emprunt qui a été soldé fin 2016. Par contre augmentation des charges de personnel dû principalement au glissement vieillesse technicité (GVT), c'est-à-dire à l'ancienneté, aux avancements.

Recettes : pas d'augmentation des tarifs malgré une baisse des recettes

Une baisse des recettes prévisionnelles d'environ 15 000 €

Malgré cela le choix a été fait comme en 2016 de ne pas augmenter les tarifs municipaux.

- restaurant scolaire et périscolaire : pas d'augmentation depuis 2015
- halte garderie et accueil de loisirs : pas d'augmentation depuis le début du mandat

- activités périscolaires : baisse de 30 % l'an dernier après une première baisse de 20 % l'année précédente.
- Redevance d'assainissement : pas d'augmentation depuis le début du mandat

BUDGET D'INVESTISSEMENT

En plus des projets décrits un peu plus haut, un effort particulier sera réalisé en direction de l'enfance jeunesse :

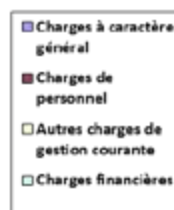
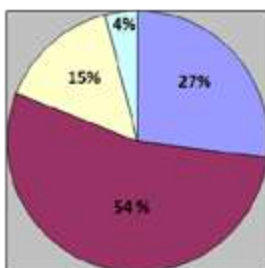
- Ecole Guy de Maupassant : poursuite du plan pluriannuel de rénovation des classes, installation d'un portillon, renouvellement d'une partie du parc informatique
- Restaurant scolaire : peintures neuves dans les salles de restauration et les toilettes
- Relais assistantes maternelles : aménagement d'un local permettant d'accueillir les assistantes maternelles pour des activités avec les enfants

QUASI STABILITÉ DE LA FISCALITÉ

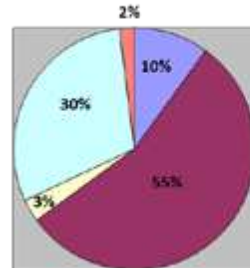
La réalisation de ces projets se fera dans la poursuite d'une hausse modérée de la fiscalité, puisque après +1,5 % en 2015, +1 % en 2016 c'est une augmentation de +0,5 % des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti qui a été votée (pas d'augmentation du foncier non bâti). Le tableau ci-dessous permet de comparer avec quelques communes alentour.

Augmentation fiscalité 2017	Petit Mars	Nort sur Erdre	St Mars du Désert	Ligné	Héric	Fay de Bretagne	Vigneux de Bretagne	Sucé sur Erdre
Taxe d'habitation	+ 0,5 %	+ 2,0 %	+ 0,5 %	+ 3,5 %	+ 1,5 %	+ 1,0 %	+ 6,0 %	0,0 %
Foncier bâti	+ 0,5 %	+ 2,0 %	+ 0,5 %	+ 3,5 %	+ 3,0 %	+ 1,0 %	+ 4,0 %	0,0 %
Foncier non bâti	0,0 %	+ 2,0 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	0,0 %	+ 1,0 %	0,0 %	0,0 %

Dépenses de fonctionnement



Recette de fonctionnement



Source : débats d'orientation budgétaire

Principaux investissements 2017

Aménagement du bourg	495 000 €
Accessibilité Établissements Recevant du Public	220 000 €
Lutte contre les inondations	680 000 €
Réhabilitation mairie	425 000 €
Parc Dareau	90 000 €
Entretien bâtiments	64 000 €

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 FÉVRIER 2017

Participation financière versée à l'école Sainte Marie

Conformément à l'article 3 de la convention, le montant maximum de la participation communale versée au titre de l'année 2017 est le coût moyen de fonctionnement constaté à l'école Guy De Maupassant au cours des années 2014, 2015 et 2016.

Le conseil municipal vote par 22 voix et 1 abstention une participation financière de 669 €, par élève pour 2017-04-05

Loyers de la commune pour 2017

Le conseil doit se prononcer sur la proposition d'augmentation des loyers des locatifs de la commune gérés par la SAMO ainsi que sur ceux de la résidence des roseaux et du logement de la source.

A l'unanimité le conseil s'aligne sur la décision de la SAMO de ne pas augmenter les loyers pour 2017.

Fonds de concours voté par la CCEG sur l'aménagement du bourg

Le conseil communautaire a attribué un fonds de concours de 21 295 € à notre commune pour l'aménagement du bourg (montant HT des travaux 674 846 €)

Le conseil accepte à l'unanimité ce fonds de concours.

Désignation d'un élu pour le comité de gestion des bassins aquatiques d'Erdre et Gesvres

Le conseil communautaire a approuvé le choix de retenir comme délégataire pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux, le candidat ADL-ESPACE RECREA.

Le contrat de délégation de service public pour les équipements aquatiques prévoit la création d'un comité de gestion dès l'entrée en vigueur de ce contrat.

Le comité de gestion, présidé par le président de la communauté de communes, Yvon LERAT, et intégrant le vice-président en charge des équipements aquatiques, Dominique THIBAUD, doit être composé d'un élu municipal par commune.

Magali RIVIÈRE est désignée par 19 voix pour et 4 abstentions.

Dénomination de rues sur la commune

La commune poursuit son travail de dénomination de rues pour permettre aux habitants et aux entreprises de mieux se repérer dans les villages.

Il convient aussi de dénommer les rues du lotissements de la Peller 1

Noms qui ont été suggérés par la commission voirie :

- La Guinelière : rue de la Guinelière (rue principale) et rue de l'Argiller (seule rue perpendiculaire)
- La Furetière : rue de la Furetière (rue principale), chemin du Boiron (1ère rue à gauche) et impasse du vieux puit (2^{ème} rue à gauche)
- La Peller 1 : rue des fresnes, rue des lauriers, rue des mûriers, rue des noisetiers, rue des églantiers, impasse des fragonnettes et allées des chênes.

Le conseil approuve à l'unanimité le nom des rues proposées par la commission.

Salubrité publique et collecte des déchets

Les élus du conseil communautaire ont décidé à l'unanimité de passer à une collecte des ordures ménagères résiduelles toutes les deux semaines à partir du 1^{er} janvier 2018 et de solliciter pour cela une dérogation préfectorale. Comme évoqué lors de la présentation du projet, une délibération doit être jointe au dossier.

La collecte toutes les deux semaines est une juste adaptation des moyens aux besoins. La collecte hebdomadaire est en effet surdimensionnée au vu du faible nombre de bacs sortis sur la commune. Cependant, dans le but de garantir l'absence de risque pour la salubrité sur la commune, la collecte toutes les deux semaines sera accompagnée du maintien d'une collecte hebdomadaire pour les gros producteurs (habitat collectif, restaurants scolaires, maisons de retraite, salles municipales, métiers de bouche ...) Elle sera aussi accompagnée de solutions en réponse à des problématiques particulières telles que départs en vacances, surproductions ponctuelles de déchets...

Le conseil vote à l'unanimité cette délibération

Prolongation du mandat des membres du conseil municipal jeunes

Le conseil municipal jeune a dans son règlement une durée de mandat de 2 ans.

Sa mise en place a eu lieu le 9 mars 2015 et il est proposé de le prolonger jusqu'au 30 juin.

Proposition acceptée par le conseil à l'unanimité

Pour pouvez consulter le procès verbal de ce conseil sur petitmars.fr

Le mois de mars a été dense à la bibliothèque avec des animations pour petits et grands.

Les enfants de l'école Sainte-Marie ont eu la surprise d'être reçus en accueil de classe par des membres de l'association Galo Tertot de Petit Mars, venus leur lire des albums en galo, la langue d'oïl de la Haute-Bretagne. Cette ancienne langue était traditionnellement parlée en Ile-et-Vilaine, dans la Loire-Atlantique et dans l'est du Morbihan. La semaine du Galo a permis aux lecteurs de se familiariser avec le galo par l'intermédiaire d'une exposition de livres et d'affiches.

Rencontre avec Karine Massonnie, globe trotteuse guérandaise.

Dans le cadre du prix de la bibliothèque, une vingtaine de personnes dont le député Michel Ménard est venue à la rencontre de Karine Massonnie, auteur du livre initiatique « Terres indigènes ».

Karine Massonnie a plusieurs fois fait le tour du monde à la rencontre des peuples premiers. Elle a vécu avec eux pendant quelque temps pour véritablement les connaître. Cette Franco-canadienne entend ainsi sensibiliser le grand public au développement d'un rapprochement et d'une alliance plus respectueuse entre le monde occidental et les peuples autochtones traditionnels. La projection de photos de ses voyages sur des musiques des pays a permis un dépaysement complet ! Deux rendez-vous festifs ont eu

lieu à la bibliothèque, en amont du salon du livre jeunesse de Sucé-sur-Erdre. :



un atelier d'illustration à la manière de Junko Nakamura (auteur illustratrice parisienne qui était venue à l'occasion du Tout Petit Festival) et un atelier de fabrication de marque-page en origami

16 textes pour la 14^è édition du concours d'écriture de textes « A Dix Mots et Merveilles »



Pour cette 14^è édition du concours d'écriture de textes « A Dix Mots et Merveilles », la bibliothèque municipale du centre René Cassin a reçu seize textes (un de plus que l'année dernière). Les huit membres du jury, parrainé par l'écrivain et poète Tony Olivaud, ont plébiscité dans la catégorie enfants (4 textes), le texte de Lancelot Moison, petit marsien de 10 ans, intitulé « L'aventure de Clément ». Dans la catégorie adultes (7 textes), c'est le texte de Sophie Clément de Petit Mars « La lettre » et dans la catégorie

adultes primés (5 textes) Benoit Chetaille, un nantais, « Les jeudis d'Alceste » qui ont été plébiscité par les jurys issus de l'équipe de bénévoles et de lecteurs.

La 12^è édition du Prix de la bibliothèque plébiscitée par une cinquantaine de lecteurs !

Il est toujours temps pour vous de rejoindre la cinquantaine de lectrices et lecteurs du prix de la bibliothèque qui, cette année, se présente en trois sélections : prix roman initiatique, prix roman et prix policier. Le but étant de découvrir des livres que vous n'auriez pas forcément lu, vous êtes invités à voter avant la mi-octobre, une fois lue votre sélection, pour votre livre préféré. L'idée de lire les mêmes livres permet aussi de belles rencontres littéraire et humaine.

Rencontre avec deux auteurs de romans policiers : Anne-Sara et Samuel Delage le vendredi 5 mai à 20 h 30.

Que vous ayez lu ou non le livre « Le diable a ses raisons » d'Anne-Sara ou « Cabale Pyramidion » de Samuel Delage, vous êtes invités à vivre un bon moment à la découverte de l'univers de deux auteurs, de leurs livres. Vous pourrez leur poser vos questions ou juste écouter ce qu'ils ont à vous dire.

Entrée libre et conviviale.

Photo : Anne Sara et Photo : Samuel

Bibliothèque municipale de Petit Mars du Centre René Cassin
Route de Nort-sur-Erdre

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mercredi 10 h 30 - 12 h 30
 - Mercredi et Vendredi 16 h 15 - 18 h 30
 - Samedi 10 h - 12 h
- Tél. 02 51 12 67 96

bibliotheque@petitmars.fr

Pour consulter le catalogue de la bibliothèque et/ou votre dossier de prêt, réserver des livres et prolonger vos prêts www.bibliotheques.cceg.fr/





TRANSPORT SCOLAIRE : LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT !

Les dossiers d'inscription et de réinscription au transport scolaire sont arrivés ! Afin de préparer la rentrée scolaire 2017-2018 dans les meilleures conditions, ils doivent être retournés à la Communauté de Communes avant le 15 juin 2017.



UNE PREMIÈRE INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription seront à retirer à la Mairie de votre domicile à partir du 2 mai. Les nouvelles inscriptions peuvent impliquer des modifications sur les circuits pour la rentrée prochaine. C'est pourquoi, il vous est demandé de retourner votre dossier dûment rempli avant le 15 juin au siège de la Communauté de Communes.

POUR LES RÉINSCRIPTIONS

Les dossiers de réinscription vous sont envoyés par courrier. Vous n'aurez qu'à confirmer ou modifier les informations et renvoyer le tout par courrier à la Communauté de Communes avant le 15 juin.

Dans tous les cas, il sera toujours possible d'annuler ou de modifier votre inscription après le Conseil de classe de fin d'année ou avant la rentrée.

VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Dès le 2 mai, vous pouvez effectuer vos inscriptions et réinscriptions en ligne sur www.cceg.fr. Vous serez redirigés vers le portail du Département et pourrez remplir en ligne la fiche d'inscription ou de réinscription. Vous avez jusqu'au 15 juin pour effectuer vos démarches en ligne.

Plus d'infos auprès du Service Transport au 02 28 02 22 33 ou transport@cceg.fr

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE POUR NOS LYCÉENS !

Avec l'ouverture en septembre 2017 du nouveau lycée de Carquefou, la carte scolaire de notre commune se retrouve modifiée, sans doute jusqu'en 2020, année de l'ouverture du lycée de Nort Sur Erdre. Ainsi les futurs lycéens de Petit Mars, choisissant l'enseignement public, prendront la route de ce lycée tout neuf de Carquefou. Ce sera la fin de ces longs trajets vers Blain ou Ancenis.

NOUVELLE MODALITÉS DE RECUEIL DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Le décret n°2016-1460 du 28 octobre 2016 a porté création d'un traitement commun aux passeports et aux cartes nationales d'identité.

À COMPTER DU 1^{ER} MARS 2017

Les demandes de CNI seront recueillies, comme pour les passeports, de façon dématérialisée, par n'importe quelle mairie équipée d'une station de recueil comme à Nort-sur-Erdre et non par la maire de domicile.

Les demandes de CNI vont donc considérablement augmenter. Par conséquent, les demandes de dépôts et de retraits de Carte d'identité se feront **uniquement sur rendez-vous**, à l'accueil de la mairie au **02 51 12 00 70**

Pour faciliter la demande vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Mairies du département de la Loire-Atlantique disposant de dispositif de recueil des titres :

Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Orvault, Vertou, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Bouguenais, Carquefou, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine, Vallet, Sainte-Pazanne, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Treillières, Saint-Nazaire, La Baule-Escoublac, Guérande, Pornic, Saint-Brévin, Pontchâteau, Montoir, Savenay, Châteaubriant, Blain, Nort-sur-Erdre, Derval, Ancenis, Saint-Mars-La-Jaille.

LE PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENT

En 2015, l'agence d'urbanisme « AURAN » a mené une enquête sur l'ensemble de la Loire Atlantique visant à connaître nos modes de transport et comprendre nos habitudes de déplacement. Aujourd'hui 221 300 déplacements sont réalisés chaque jour sur notre territoire d'Erdre et Gesvres. L'accroissement de la population, projeté sur notre Communauté de Communes d'ici 2030, prévoit une augmentation de 42 000 déplacements quotidiens supplémentaires (soit 263 000 déplacements). Ces prévisions ne sont pas sans poser des questions de saturation vers nos pôles d'activités, sujet déjà très prégnant, mais aussi sur l'aspect environnemental.

Fort de ces constats la CCEG a décidé la mise en place d'un Plan Global de Déplacement (PGD). En effet il apparaît aujourd'hui indispensable d'engager, dès à présent, des réflexions sur nos mobilités et proposer des solutions alternatives, viables et incitatives pour modifier nos habitudes de déplacement.

Ce PGD a vocation à porter une réflexion sur la problématique de nos déplacements, qu'ils soient pour le travail, l'école, les loisirs ou pour nos besoins courants d'achat par exemple. Sur les 221 300 déplacements quotidiens, 50% d'entre eux sont limités à l'intérieur de la CCEG et parmi lesquels 40% (soit 89200) se font au sein de la commune d'habitation. Tous motifs confondus la voiture «se taille la part du lion» puisqu'elle représente 60% des moyens de locomotion utilisés, contre 14.5% pour le covoiturage, 7% pour les transports en commun puis 16.5% pour la marche à pied et enfin dans sa portion congrue 1% pour les deux roues motorisées ainsi que pour le vélo.

Le Groupe de Pilotage, dirigé par la CCEG, est opérationnel et conformément à un calendrier défini va travailler sur des Plans d'Actions. Ceux-ci porteront notamment sur les itinéraires cyclables d'intérêts communautaires, le développement de la pratique du vélo, une réflexion sur un réseau « cible » de transport en commun et ses points de connexion. Mais aussi sur la création d'une activité de conseil en mobilité au sein de la CCEG, la réalisation d'un guide à destination des habitants sur les offres de transport et de mobilité. Des actions seront également menées en direction des scolaires avec des formations, la mise en place de Plans de déplacements inter-entreprises, ainsi que pour les administrations d'Erdre et Gesvres. Enfin le groupe de travail encouragera le covoiturage et définira un schéma d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Et pour notre commune ? Un plan d'actions spécifique (PACMA : Plan d'Actions Communales pour les Mobilités Actives) dirigé vers nos bourgs va démarrer dès avril 2017. Tout comme les onze autres communes de la CCEG et aidé par un cabinet d'étude, le groupe de travail de Petit Mars, composé de 7 élus et 2 techniciens communaux, va plancher sur les problématiques de notre commune.

A l'instar de la CCEG et après un « état des lieux » le groupe va travailler notamment sur la requalification de certaines voies de circulation, les opportunités de partager la voie VL (véhicule léger)/deux roues par exemple, la mise en place de limitations de vitesse dans certains de nos hameaux ou à proximité de nos écoles, la priorisation aux piétons et aux deux-roues quand cela est possible, le développement des zones de stationnement VL, l'installation de bornes de rechargement électrique, l'ouverture de déplacements mode doux (création de liaisons piétonnes/vélo), voilà quelques exemples de pistes sur lesquelles nous serons amenés à réfléchir. Enfin, dans un esprit d'ouverture et d'échange et pour mener à bien cette mission, nous accueillerons dans ce groupe de travail des habitants de Petit Mars « non élus » mais représentatifs pour réfléchir sur des thématiques spécifiques.

UN NOUVEAU PARKING EN CENTRE BOURG

Le parking situé allée du Maréchal Ferrant derrière le nouvel immeuble de la place du Four est ouvert depuis quelques jours. Ce sont 24 places de stationnement supplémentaires, à proximité du boulevard St Laurent qui sont mises à disposition. Ce nouvel espace comprend également des toilettes publiques. Enfin dans la continuité de ce parking, une liaison piétonne permet de rejoindre la rue des Arènes à partir du boulevard St Laurent.





DE NOUVEAUX LOGEMENTS, DE NOUVEAUX HABITANTS

Depuis début avril, les logements sociaux de la Place du Four et de l'écoquartier sont occupés par leurs locataires. C'est un moment important pour nous tous, membres du conseil municipal car c'est l'aboutissement d'un travail acharné de la municipalité.



C'est en effet une grande satisfaction pour nous, élus, de pouvoir proposer du logement social sur notre commune.

Nous n'avions pas eu de programme neuf depuis au moins 18 ans. Nous disposons de 30 logements gérés ou propriétés de bailleurs sociaux et de 8 logements seniors gérés par la commune. Nous attribuons en moyenne 1 logement par an donc pas de mouvement de population.

Pour les 2 programmes, le bailleur est HABITAT 44.



Sur l'écoquartier du Dareau, c'est un nouveau quartier de 19 logements. La première tranche est terminée, les 9 premiers logements sont attribués. La remise des clés a eu lieu le 10 avril 2017. La deuxième tranche sera terminée fin juin.

Sur ce quartier, nous proposons 4 T2/9 T3/5 T4 et 1 T5 dont 7 PLAI et 12 PLUS. PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) logements très sociaux, les plus aidés, destinés aux plus modestes.

PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) logements plus classiques, un nombre assez important de familles peuvent y accéder. Ce quartier est aussi très proche de nos 8 logements seniors. La mixité sociale et intergénérationnelle est l'une de nos priorités.

Pour la place du four, nous avons 5 logements 2 T2 et 3 T3 dont 2 PLAI et 3 PLUS (programme en centre bourg). Les locataires ont intégré leur logement le 5 avril 2017.

Nous avons informé notre population sur la démarche pour effectuer une demande de logement social. De plus, notre commune est depuis quelques mois guichet instructeur des demandes. C'est-à-dire que nous pouvons enregistrer les demandes sur le fichier des bailleurs. Les dossiers sont donc traités rapidement. C'était important pour nous d'apporter ce service complémentaire sur notre commune.

La consultation du fichier et ensuite les propositions faites lors des CAL (commission d'attribution des logements) ont été travaillées par la commission affaires sociales.

Au moment de l'enregistrement des dossiers, les futurs locataires doivent indiquer la localisation souhaitée de leur logement. Les dossiers proposés par la commission affaires sociales lors des CAL étaient issus d'une liste où Petit-Mars avait été mis en choix N°1. De plus, l'urgence de certaines situations était aussi un critère pour passer les dossiers en priorité.

Un nouveau secteur est ouvert à l'urbanisation : La Pellera 1, 1^{ère} tranche dont 25 compromis de vente ont été signés à ce jour sur les 34 terrains disponibles. Ce succès, qui démontre une réelle attente, nous a conduit à prendre la décision de lancer la 2^{de} tranche pour une commercialisation 2017 et construction 2018.

De nouvelles familles viennent vivre sur notre commune, dans des logements flambant neufs. Comme dans une famille qui s'agrandit, nous sommes très heureux de voir Petit Mars accueillir de nouveaux habitants. Une nouvelle population, souvent avec de jeunes enfants, c'est de la vie pour nos services enfance-jeunesse, nos écoles, pour les commerçants et les artisans. C'est du travail pour les assistantes maternelles et c'est aussi de nouvelles forces vives pour nos associations.

Bienvenue à tous les nouveaux petits marsiens !

TOUS À VOS RAQUETTES

Les beaux jours arrivent à grands pas, les courts de tennis de notre commune vont être rénovés, les travaux débiteront mi-mai.

L'accès à ce lieu est libre, alors n'hésitez pas à venir « Faire votre ROLAND GARROS » sous le soleil de Petit Mars.



LA CAF : UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX ASSISTANTES MATERNELLES

La Caf organise le samedi 30 septembre 2017 à La Beaujoire une journée spécialement dédiée aux assistantes maternelles de Loire-Atlantique. Elles pourront échanger, partager et enrichir leurs pratiques autour de conférences, d'ateliers et de stands.

AU PROGRAMME

Le matin

- Une conférence en séance plénière
- De courtes présentations institutionnelles
- La mise en valeur de quelques professionnelles assistantes maternelles.

Le midi

- Un déjeuner offert.

L'après-midi

- 24 ateliers avec intervenants sur différents thèmes autour du « bien vivre son métier » (la communication professionnelle, les gestes et postures, la sophrologie, les jouets pour les enfants ...).
- 7 stands d'information (Pmi, Ircem...).
- 7 stands animés par les Relais assistantes maternelles (Ram) sur différents thèmes (musique, livres, jeux...).

Chacune des 14 500 assistantes maternelles du département recevra une invitation personnelle, par courrier, courant mai 2017.

Plus d'informations et inscriptions en ligne sur

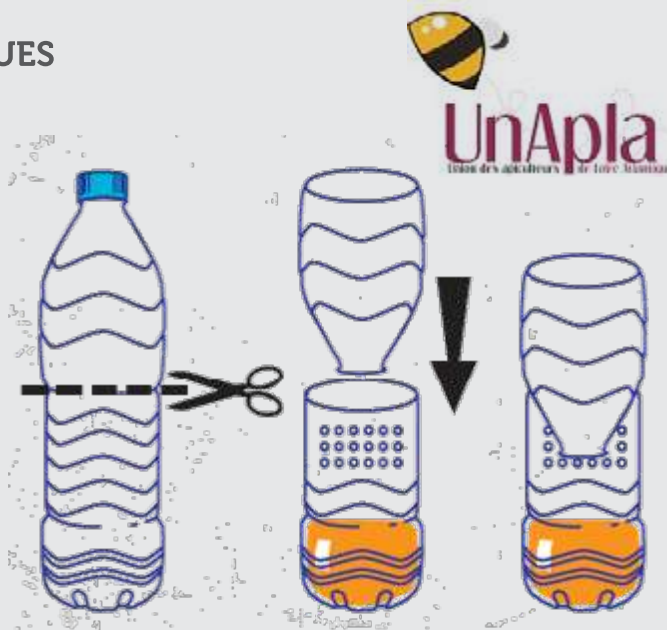
www.caf.fr

avant le 15 juin 2017

CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Faites des pièges dès maintenant !

- Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixé par deux agrafes) pour faire un entonnoir.
- Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...
- Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.



Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!



Piégez à partir du 20 février jusqu'au 10 mai puis du 15 octobre à fin novembre
Pour les apiculteurs seulement, piégez dans vos ruchers du 20 août à la fin novembre.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde, faites-le savoir autour de vous.



UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DE PETIT MARS EN PRÉPARATION !

Nous souhaitons distribuer à la rentrée une nouvelle version de notre petit guide d'infos. Vous êtes artisans, commerçants, dans le secteur médical - paramédical ou une association et vous souhaitez paraître sur ce nouveau guide ou simplement nous faire part d'un changement de coordonnées, alors écrivez nous sur communication@petitmars.fr. Nous vous remercions par avance pour votre contribution.
La commission communication

LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR



La chorale du Club de la Bonne Humeur « Chantons Ensemble » vous propose de présenter le résultat de deux années de rencontres hebdomadaires autour de l'expression vocale.



C'est en effet tous les lundis de 18h00 à 19h15 qu'une bonne vingtaine de personnes se retrouve pour apporter leur voix au service de la polyphonie.

Ce plaisir commun aboutit à pouvoir, sans prétention aucune, se produire pour montrer que sans formation musicale, pour la plupart, on peut aborder un répertoire très varié qui va de vieilles chansons françaises et étrangères à des chansons d'aujourd'hui en passant par le negro spiritual, la renaissance ou le folklore de tous pays.

C'est donc avec un grande joie que nous allons « chanter ensemble » pour partager cette immense plaisir qui nous réunit dans la musique le **vendredi 19 mai 2017 à 20h30 à l'école de musique.**

Le mardi 13 juin, aura lieu notre journée conviviale.

Le matin, vous participerez, si vous le souhaitez, à une marche-rallye de 9,7 km sans difficulté. Il vous sera alors remis le plan du parcours agrémenté d'un questionnaire à remplir dans la mesure du possible. Les réponses vous seront données lors du repas.

Le midi, à la Galopinière, vous viendrez déguster un porcelet grillé accompagné du pain cuit dans le four rénové. L'après-midi, détente assurée avec jeux de boules, de cartes, de société. Un flyer vous sera distribué ultérieurement pour inscription.

Le mardi 11 juillet, à Saint-Aubin des Châteaux, se tiendra la fête d'été 2017 Génération(s)

Mouvement. (Voir le magazine de la fédération « Dynamiques et Solidaires »). N'hésitez pas à vous inscrire ; de nombreuses activités pour tous les goûts vous sont proposées (Loto, pétanque, belote, mais visites de divers sites, marches et spectacle).

Un car sera mis à votre disposition pour vous y conduire.

Les personnes intéressées devront remettre leur fiche d'inscription au club pour le 12 mai, dernier délais.

Une journaliste est descendue de Paris pour nous rencontrer le 14 mars.

Elle doit écrire un article sur notre association, article qui sera diffusé dans le magazine national « TAMBOUR BATTANT Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux Mag ».

Le Club, créé en 2015, compte aujourd'hui 220 adhérents ; la moyenne d'âge est comprise entre 65 et 70 ans. L'article doit paraître en juin ; nous ne manquerons pas de vous le faire parvenir.

Depuis quelques semaines, la marche nordique a été mise en place.

Une dizaine de personnes se retrouve chaque mardi à 9h00 au complexe sportif pour un parcours de 8 à 10 kilomètres, munis de bâtons spécifiques, encadrés par des personnes confirmées dans ce sport..

Si vous êtes intéressés, nous vous accueillerons avec grand plaisir.



Toute personne participant aux activités du club doivent être adhérente afin d'être assurée.

RECRUTEMENT POUR PETIT MARS CYCLISME

Petit Mars cyclisme (route) recrute des sportifs majeurs amoureux de la petite reine pour des circuits de 50 à 80 km selon la saison. Les départs ont lieu le dimanche matin à 8h30 l'été et à 9h l'hiver, rue du stade à Petit Mars.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au

06 49 22 39 50 ou au 06 48 00 56 65.

ENVIE DE COMMUNIQUER AVEC VOTRE BÉBÉ AVANT QU'IL NE SACHE PARLER ? C'EST POSSIBLE !



avec leur entourage proche (parents, assistantes maternelles, papy, mamie...).

Au travers de comptines, d'histoires et de jeux, je vous propose de venir découvrir quelques mots signés adaptés au quotidien des bébés.

Les ateliers se présentent par session de 6 ateliers d'1 heure :

- La journée de Bébé
- Bébé se régale
- Bébé se lave et s'habille
- Bébé en famille
- Bébé se promène
- Bébé et ses émotions



Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au

07.82.49.47.26 ou par courriel à 2mainsdesmots@triaud.fr

Site internet : 2mainsdesmots.triaud.fr

Dès 8 mois, un bébé peut se faire comprendre à l'aide de signes issus de la Langue des Signes Française.

Mettre en place les Signes dans le quotidien de bébé lui permet de pouvoir exprimer ses besoins, ses sentiments, avant la verbalisation.

Les enfants de la naissance à 3 ans peuvent participer à ses ateliers

Venez partager une expérience agréable et ludique, dans la bonne humeur, la complicité et le plaisir !

GALA DANSE LOISIRS EVASION

L'association DLE présente
3 juin 2017 à 20h
4 juin 2017 à 15h

GALA
Comédies musicales

Capoeira Classique Modern-Jazz Hip-hop
PETIT-MARS
Complexe Fernand Sastre

Prévente de billets
Complexe Fernand Sastre

Judi	11 mai	17h - 20h	0 - 6 ans : gratuit
Lundi	15 mai	17h - 20h	7 - 11 ans : 5€
Mardi	17 mai	17h - 20h	à partir de 12 ans : 8€
Mardi	20 mai	10h - 13h	

Nous vous annonçons d'ores et déjà, le nouveau Gala de danse de l'association Danse Loisirs Évasion, le samedi 3 juin 2017 à 20h et le dimanche 4 juin à 15h au complexe Fernand Sastre à Petit-Mars.

Cette année, nos danseuses et danseurs nous feront redécouvrir les comédies musicales.

Vous pourrez vous procurer les tickets d'entrée, au complexe Fernand Sastre lors des préventes :

- le jeudi 11 mai 2017 de 17h à 20h
- le lundi 15 mai 2017 de 17h à 20h
- le mercredi 17 mai 2017 de 17h à 20h
- le samedi 20 mai 2017 de 10h à 13h

Et lors des représentations les 3 et 4 juin 2017.

Aux tarifs suivants :

- 0-6ans.....gratuit
- 7-11ans5€
- A partir de 12 ans8€

Venez nombreux !!!

INFOS DANSE LOISIRS ÉVASION

Avant de rêver à vos vacances d'été, pensez aux réinscriptions et inscriptions aux cours de danse de l'association DLE. Pour se faire, nous vous proposons les permanences suivantes :

Réinscriptions :

- le samedi 10 juin 2017 de 10h à 13h Salle Chopin
- le mercredi 14 juin 2017 de 17h à 20h Salle Bleue
- le samedi 17 juin 2017 de 10h à 13h Salle Chopin

Nouvelles Inscriptions :

- le samedi 24 juin 2017 Salle Chopin
- le samedi 2 septembre au Forum des Associations

N'oubliez pas les documents obligatoires à l'inscription lors des permanences :

- La fiche d'inscription, accessible sur le site DLE très bientôt (www.dle-pm.fr). Celle-ci peut-être apportée complétée.
- Une attestation de votre quotient familial (CAF ou MSA)
- Un certificat médical de moins de 2 mois.

ATTENTION, aucune inscription ne sera acceptée si vous n'avez pas ces documents aux permanences. Nous avons cependant une tolérance jusqu'au premier cours de danse de septembre pour le certificat médical. Mais au-delà, nous refuserons l'accès au cours de l'élève.

Tous les adhérents de l'association recevront prochainement par mail, les documents nécessaires aux inscriptions. Une liste prévisionnelle des inscriptions 2017-2018 sera affichée sur les portes du complexe Fernand Sastres pour les élèves inscrits cette année.

Au sein de notre association, vous retrouverez, comme cette année, les cours d'Éveil à partir de 5 ans, de Classique, de Jazz, de Hip Hop à partir de 10 ans, de Capoeira à partir de 7 ans, de Fit Dance, de Low Impact Aérobie, de Barre au Sol et de Couture.

UNE NOUVEAUTÉ POUR LA PROCHAINE RENTRÉE : Zumba le jeudi soir de 19h à 20h et de 20h à 21h à la salle Planète Mars.

Donc à vos agendas...

L'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE S'ACHÈVE !



Nombreux événements ont ponctué cette année :

« Les voix » de l'EMI, le concert de fin d'année au Preamble, les nombreux stages, les goûters – concertsans oublier la création de l'orchestre intercommunal et les premières représentations qui ont connu un vif succès.

Afin de découvrir l'école et de s'inscrire pour l'année prochaine, **l'EMI ouvre ses portes du lundi 29 mai au samedi 3 juin.**



Vous découvrirez tous les instruments proposés à l'École de Musique ainsi que les nombreux ateliers et parcours proposés.

N'hésitez pas à consulter le planning sur le site de l'EMI et à vous rendre dans les différents lieux.

www.ecoledemusique-emi.com





ATELIER DU RIRE ET DU BIEN-ÊTRE MARSIEN.

Rires, lâcher prise et détente assurés



PORTES OUVERTES DE L'ATELIER DE RIGOLOGIE

Les mardis 9 et 16 MAI de 20 h 15 à 21 h 45

Participez au tirage au sort pour gagner des lots des commerçants de Petit Mars !

Toutes les fois où l'on rit, on se détend, on est pleinement dans le moment présent.

La Rigologie permet de se reconnecter à son rire naturel, de lâcher prise, de vivre un bon moment en toute convivialité.

La Rigologie est une activité ludique et relaxante pour tous, ados et adultes. C'est une discipline très sérieuse où le rire peut être un véritable moyen contre le stress, les douleurs. C'est le corps qui est sollicité à travers des bâillements, des étirements, des exercices ludiques où il est bon de laisser s'exprimer la spontanéité, la bienveillance et le respect.

Lors d'un atelier de Rigologie, le rire est plus profond. Au niveau de notre organisme, cela libère nos endorphines, molécules du bonheur, et renforce notre système immunitaire. En fait, en riant, nous massons tous nos organes vitaux.

Basé sur le jeu, l'improvisation, la respiration, l'atelier de Rigologie est également un moment de partage ; les rapports entre les personnes sont simples, chacun participe avec bienveillance, sans craindre le regard des autres pour pouvoir lâcher prise, rire librement et se détendre.

La Rigologie va un peu plus loin que le yoga du rire en associant étirements et respiration au rire pour maximiser les effets. La Rigologie commence par un retour au corps, puis voyage à travers nos différentes émotions par le chemin de la joie, et apprend à cultiver nos pensées et nos sentiments positifs.

Au programme : exercices corporels, exercice de libération émotionnelle, ancrage (sophrologie ludique) pour profiter du moment présent, mouvement dansé pour bouger le corps et sortir du mental, jeux d'improvisation, respiration, yoga du rire, fou rire collectif et pour terminer une relaxation guidée sur fonds sonore afin d'intégrer les bienfaits du rire et de l'atelier.

Pour votre confort : Tenue souple et confortable (chaussures plates), tapis de sol, petite bouteille d'eau.

Plus d'infos sur le Site internet : <https://www.cultiversajoiedevivre.com>

Mail : claudine.guinche@gmail.com

Renseignements : Claudine Guinche 06 02 28 37 66

SOLIDAIR'AUTO À PETIT MARS

Comme nous l'avions annoncé, le service de déplacement solidaire a démarré le 1er décembre. Les débuts tendent à prouver la pertinence de cette proposition. A ce jour, sur Petit Mars 16 chauffeurs se sont inscrits, 20 bénéficiaires et 31 missions ont été effectuées. Quelques unes ont été déclinées parce qu'elles ne répondaient pas aux critères fixés (non concurrence de l'existant, motifs de déplacement, horaires hors cadre ou personne hors commune).

Pour rappel, l'adhésion est de 5 € et la demande doit être formulée au moins 48H avant le déplacement pour être prise en compte. Cette activité fonctionne sur trois communes (Les Touches, Saint Mars du désert et Petit Mars) pour chacune, une personne référente est à contacter exclusivement. Une précision importante, cette référente et les chauffeurs sont bénévoles.

La demande de rendez-vous médicaux sur Nantes étant importante, l'association recherche des chauffeurs acceptant de se déplacer sur Nantes.

Pour Petit Mars, contacter le 06 49 62 47 12

TRAIL de la CARRIÈRE

Dimanche 7 Mai 2017
Petit-Mars

Trail long
20KM

Trail court
12KM

Marche nordique du Haras 10km

runandbikepetitmars.com

ABPM

DU 1^{ER} AU 31 MAI

Erdre & Gesvres fête l'Europe

Le 9 mai, c'est la journée de l'Europe qui célèbre la paix et l'unité en Europe. À cette occasion, la Communauté de Communes s'associe à la Maison de l'Europe de Nantes pour organiser, avec de nombreux partenaires, le mois de l'Europe. Des rendez-vous citoyens et culturels vous sont proposés pour s'informer, débattre, échanger...et surtout se divertir. Avant de retrouver toute la programmation en Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr et en Loire-Atlantique sur www.lafetedeleurope.eu, coup de projecteur sur deux événements phares de ce mois de l'Europe.

> 12 MAI À 20H30

TRASHEDY | *Performing Group*

A l'occasion de la Fête de l'Europe, Hors-saison accueille une compagnie allemande. À l'aide de la danse, d'images animées et d'effets sonores, les artistes survoltés du Performing Group simulent la création du monde et racontent l'histoire, obsédante et humoristique, de notre «remarquable» évolution. Les deux comédiens-performeurs montrent une vision de l'avenir qui questionne autant notre liberté de choix que notre quête d'un « vrai » bonheur.

Salle des Bruyères à Héric - Tout public dès 11 ans

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 | www.hors-saison.fr

Tarif : 5 €



> TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'IRLANDE À L'HONNEUR

C'est l'année de l'Irlande à Nort-sur-Erdre. Pour l'occasion, la municipalité, le Comité de Jumelage et l'association Polylotte proposent une série d'animations et d'événements : dégustation de whisky, conférence, concert, théâtre... A l'occasion de la Fête de l'Europe, une conférence animée par Jean Guifan sur le thème «Vraies fausses idées reçues sur l'Irlande» se déroulera le 9 mai à la salle de la Mairie de Nort-sur-Erdre. Les 15 et 16 mai, des spectacles seront proposés à l'espace Cap Nort.

Programme et informations pratiques des festivités sur <http://comite-jumelage-nort-erdre.asso-web.com> ou par mail à comitejumelagenort@yahoo.fr



Élus et Comités de jumelage nortais et irlandais

**29 AVRIL À 18H30**

OPÉRA DE TROIS SOUES

GROINK I Productions Éclats

Groink, opéra déjanté, c'est le conte traditionnel des Trois Petits Cochons modernisé et détourné. La percussion, la voix, les corps sont indissociables d'un texte plein de couleurs et de clins d'oeil. Dans cette oeuvre joyeuse, légère et grave à la fois, il est question d'enfance, de jeu, de fraternité, de séparation, de peur et de dévoration, de construction et surtout de grandir. Surtout prenez bien garde au grand méchant Jack. L'grand méchant loup !

Salle Denise Grey à Fay-de-Bretagne - Tout public dès 4 ans

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 | www.hors-saison.fr

Tarif : 5 €

**20 MAI À 20H30**

POLAR MARIONNETTIQUE

JE N'AI PAS PEUR I Compagnie Tro-Héol

Italie, été 1978. Michèle, 9 ans, et ses amis explorent champs et collines en quête d'aventure. Jusqu'au jour où il découvre un enfant enchaîné au fond d'un trou. Qui est-il ? Pourquoi est-il prisonnier ? Qui est son geôlier ? Autant de questions qui, au terme d'un incroyable suspense, lèveront le voile sur un terrible secret. De la tragédie, de l'humour... La compagnie Tro-Héol met son art de la marionnette au service d'un récit au rythme trépidant, sur fond d'Italie mafieuse.

Complexe des Cent Sillons à Grandchamp-des-Fontaines

Tout public dès 10 ans - Infos et réservations : 02 28 02 22 52

www.hors-saison.fr - Tarif : 5 €**DU 7 AU 11 JUIN** - Complexe Fernand Sastre à Petit-Mars (entrée libre)

Périurbain : dis-nous qui tu es !

DU 7 AU 11 JUIN

EXPOSITIONS

PÉRIURBAIN

Collectif bellavieza

En résidence depuis septembre dernier, le collectif présente ses photographies, instants de vie du quotidien.

LA PLACE DE MON VILLAGE

Présentation de maquettes réalisées par des élèves de CM1-CM2.

MERCREDI 7 JUIN À 14H30

FILM D'ANIMATION

POMPOKO

«Pompoko» dresse le

portrait des Tanuki, animaux sacrés des contes folkloriques au Japon, qui se retrouvent confrontés aux humains pour défendre leur territoire naturel menacé par les constructions urbaines. (A partir de 5 ans)

VENDREDI 9 JUIN À 18H30

DISCUSSION

HABITER AUTREMENT ENSEMBLE

Habitat participatif ou habitat partagé, de quoi parle-t-on ? Comment se construit ce vivre ensemble ? Le Conseil de développement propose une table ronde

et des ateliers autour de témoignages et de partages d'expériences.

SAMEDI 10 JUIN À 20H30

SPECTACLE

CHRONIQUES DE LÀ OÙ J'HABITE I

Kwal

Chanteur, conteur, musicien, Kwal présente une mosaïque de petites histoires de voisinages. Un spectacle où la profondeur et l'humour se croisent en permanence. (A partir de 10 ans)

Programme complet et horaire sur www.hors-saison.fr



SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96 📍 Centre René Cassin

- Mercredi de 10h30 à 12h
- Mercredi et vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h00

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h à 17h
- (Fermeture le 26 mai)

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 74 71 13 94

✉ ram@petitmars.fr

- Lundi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h à 12h00
- Samedi (jour impair) de 8h à 11h30

Ecole Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

Ecole Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Centre de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

Les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois l'après-midi uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

Tous les jeudis matin uniquement sur Rendez-vous

SERVICE SANTÉ

Pharmacie de garde ☎ 3237

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales Centre social ☎ 02 40 29 54 35

Centre de Soins Infirmiers ☎ 02 40 77 43 93

37 rue de Nantes ✉ acsime@laposte.net

📍 Au local de 9h à 9h15 sans rendez-vous ou possibilité de rendez-vous en dehors de cet horaire au local ou à domicile

PERMANENCES DES ÉLUS

(Uniquement sur rendez-vous)

Maire de Petit Mars : M. BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

Adjointe aux affaires sociales : Mme Jocelyne VIEL
Permanence à la mairie, rue de L'Egretière, le 1er vendredi de chaque mois. Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au ☎ 02 40 72 77 16 (possibilité aussi sans rdv)

Député : M. MENARD

Merci de prendre rendez-vous auprès de l'équipe parlementaire au ☎ 02 40 68 70 04

ou ✉ contact@michelmenard.fr

ENVIRONNEMENT

Ramassage sacs jaunes (selon le calendrier des collectes)
Mercredi 3 mai - Mardis 16 et 30 mai - Mardis 13 et 27 juin

Déchèterie « Les Dureaux » 06 14 14 77 49

- Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 18h00
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h00

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Le mercredi 17 mai et le samedi 17 juin

Collecte des Piquants 08 10 05 10 20

Pour toutes informations :

petitmars.fr-infos-pratiques-environnement

CCEG service « déchets » ☎ 08 10 05 10 20

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

- Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des citronniers - 44000 Nantes
☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF :

Nathalie Moriceau Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Relais CAF de Blain ☎ 02 44 75 00 02 Accueil sur Rdv à Nort Sur Erdre, Grandchamp des Fontaines et Blain

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan

Mme Annabelle PECHET ☎ 02 28 24 92 14

✉ la.vie.est.belle@orange.fr

Ouest France

Régis PICARD ☎ 06 66 13 07 86

✉ regispicard@aliceadsl.fr

BILAN DE MI-MANDAT GROUPE MAJORITAIRE

Le 30 mars 2014 notre groupe « Petit Mars, Dynamique et Solidaire » remportait les élections municipales en obtenant 60,67 % des suffrages. Trois ans déjà ! Trois années de travail, de réunions, de rencontres, de concertations afin de mettre en place le projet que vous avez choisi à une très large majorité.

Cette première partie de mandat nous a permis de concrétiser nombre des engagements pris lors de la campagne électorale. L'habitat tout d'abord avec la volonté d'accueillir de nouvelles familles sur la commune. Le nouveau quartier de Pelleria en est la concrétisation. La solidarité avec la livraison début avril de 14 logements sociaux en attendant 10 de plus à l'été. Le maintien du commerce de proximité avec la création de 2 cellules commerciales déjà occupées place du four. Avec pour le valoriser la distribution d'un guide recensant tous nos commerçants et artisans qui a été distribué en 2015 et le sera de nouveau dans vos boîtes aux lettres en 2017. Pour l'enfance jeunesse, cela a été la création du Conseil Municipal Jeunes, la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires. Concernant les déplacements la création de 2 liaisons douces dans le bourg. Et bien évidemment le projet phare du mandat qui est l'aménagement de notre centre bourg avec la phase 1 qui vient de s'achever.

La phase 2 de ce projet nous occupera une bonne partie des 3 années à venir. Avec entre autres les travaux de lutte contre les inondations, la requalification de la mairie, les travaux d'accessibilité, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal il reste encore beaucoup à faire. Mais nous restons tous concentrés, plein d'ardeur et d'enthousiasme pour ces 3 prochaines années afin de réaliser l'ensemble des engagements pris en mars 2014.

Jean-Luc BESNIER, Jocelyne VIEL, Chrystophe PABOIS, Aurélie CLOUET, Jean-Michel MORICE, Magali RIVIERE, Pascal LE GREVESE, Patricia FOUCHARD, Marie-France CHEVILLARD, Patrick VERMET, Béatrice GUILLOU, Hubert LEBOT, Marianne FOUCHARD, Ludovic DELONGLEE, Sophie SAFFRE, Francis SIMON, Jeanne-Marie HERVY, Jacques LESENNE, Geneviève JUVIN.

PRENDRE SA PLACE, RIEN QUE SA PLACE TOUTE SA PLACE GROUPE MINORIATAIRE

« Il devient de plus en plus difficile de faire face à un autre qui n'est pas réductible à mon opinion et de considérer que cet autre n'est pas un ennemi, mais quelqu'un avec lequel il faut entrer en dialogue pour inventer ensemble l'avenir. »

C'est par ces paroles de Jean François Bouthors (éditorial du Ouest France du 4 avril 2017) que nous voulons interroger une pratique municipale qui nous empêche d'exercer correctement notre mandat, et faire part des conséquences qui en découlent.

Nous constatons :

- de nombreuses informations non transmises,
- des décisions prises entre deux réunions sans que l'on y participe,
- des décisions annoncées comme relevant du Conseil Municipal, mais qui ne seront pas débattues, car déjà prises (par qui, comment?)
- un calendrier de dates de réunions qui bouge sans que l'on en soit informé.

Tout ceci concourt à écarter des avis différents, à éviter un débat contradictoire, et à nier complètement une partie de la population qui est pourtant représentée légalement au Conseil Municipal.

La commune va accueillir de nouveaux habitants (que la mairie appelle de tous ses vœux). Ils arrivent avec leur histoire et leurs questions, avec le désir de s'installer durablement. Comment de nouveaux habitants qui arrivent, peuvent-ils prendre leur place, en tant que personnes responsables, si déjà au sein du Conseil Municipal, une institution organisée et réglementée, il n'y a pas de place pour que s'expriment des avis différents, parce que ça dérange ?

AEPM : Nadine Gouello; Thierry Larcher; Christian Maheux; Régine Mondain.

AGENDA

Dimanche 7 mai

**Trail de la Carrière,
Run and Bike**

Dimanche 7 mai

**2ème tour
des élections présidentielles
8h - 19h**

Lundi 8 mai

**Cérémonie seconde
guerre mondiale, 10h30
au monument aux morts**

Samedi 13 mai

**Concours de pêche au coup,
Marathon individuel de 6h,
de 9h à 12h puis de 13h à 16h
*Plan du Tertre Rouge***

Dimanche 14 mai

**Kermesse
école Ste Marie
Défilé : départ 14h**

Samedi 3 juin

**Gala, Danses Loisirs Évasion, 20h
*Complexe Fernand Sastre***

Dimanche 4 juin

**Gala, Danses Loisirs Évasion, 15h
*Complexe Fernand Sastre***

Mercredi 7 juin

**Réunion réservations salles
avec associations, 20h
*Salle bleue***

Du 7 au 11 juin

**« Périurbain : dis-nous qui tu es ? »,
expositions, discussion, spectacle
*Complexe Fernand Sastre***

Dimanche 11 juin

**1^{er} tour des
élections législatives**

Samedi 17 juin

**Fête de l'école Guy De
Maupassant
à partir de 14h**

Samedi 17 juin

**Concert et feu de la St Jean,
Comité des fêtes à partir de 19h
*Complexe Fernand Sastre***

Dimanche 18 juin

**2ème tour des
élections législatives**

Vendredi 30 juin

**Balade contée
organisation CMJ**

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du 6 juillet 2017.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : 9 juin 2017.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en
mairie.